

Direction des Sports
JPB/SH/MLL

N°29/2023

DÉCISION DU MAIRE

OBJET : Signature avec la société Grimpomania d'un contrat pour les travaux de maintenance de la structure artificielle d'escalade du complexe sportif Jesse Owens.

Le Maire de la Commune de Gonesse,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-22 et 2122-23,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°74 du 3 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire – article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, précisée et modifiée en certains points par la délibération n°13 du 25 janvier 2021,

Considérant que la Ville de Gonesse devra procéder en 2023 au contrôle et à la maintenance du mur d'escalade du complexe sportif Jesse Owens,

Considérant qu'il sera nécessaire de faire appel à un intervenant extérieur pour réaliser cette intervention,

Considérant la proposition de la société Grimpomania.

DECIDE

- **De signer** avec la société Grimpomania, sise 574 rue Pierre et Marie Curie, 73490 La Ravoir, le contrat joint à la présente décision,
- **De lui régler** la somme de 1 020 € TTC,
- **Dit** que les crédits nécessaires seront prévus au Budget 2023.

Il sera rendu compte de cette décision au Conseil municipal, lors d'une prochaine séance.

Fait à Gonesse, le 30 janvier 2023

Le Maire,




Jean-Pierre BLAZY

Le Maire soussigné, ATTESTE
que le présent acte a été reçu en
Sous-Préfecture, le : **02 FEV. 2023**

Mis en ligne, le : **03 FEV. 2023**

Pour le Maire et par délégation
La Directrice Générale des Services


Corine TALLER

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Signature avec la société Grimpomania d'un contrat pour les travaux de

Objet de l'acte : maintenance de la structure artificielle d'escalade du complexe sportif
Jesse Owens.

.....
Date de décision: 30/01/2023

Date de réception de l'accusé 02/02/2023

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 2023DECISION29

Identifiant unique de l'acte : 095-219502770-20230130-2023DECISION29-AI

.....
Nature de l'acte : Arrêtés individuels

Matières de l'acte : 9 .1

Autres domaines de competences

Autres domaines de competences des communes

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : Décision 29.pdf (99_AI-095-219502770-20230130-2023DECISION29-
AI-1-1_1.pdf)